

MONTLUÇON

sous

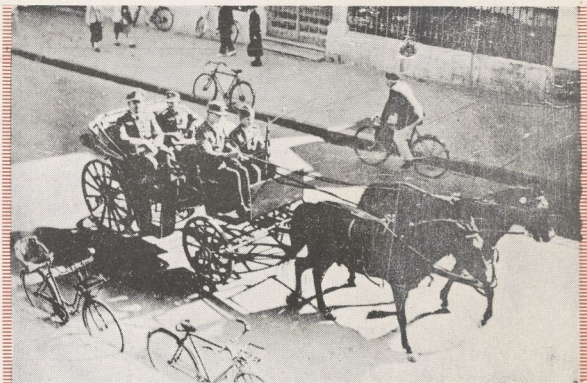
**LA BOTTE
ALLEMANDE**

— 11 NOVEMBRE 1942 — 24 AOUT 1944 —

par A. GOURBEIX et L. MICHEAU

Cliché Vincens, Montluçon.

1945
Imprimerie du Centre
MONTLUÇON



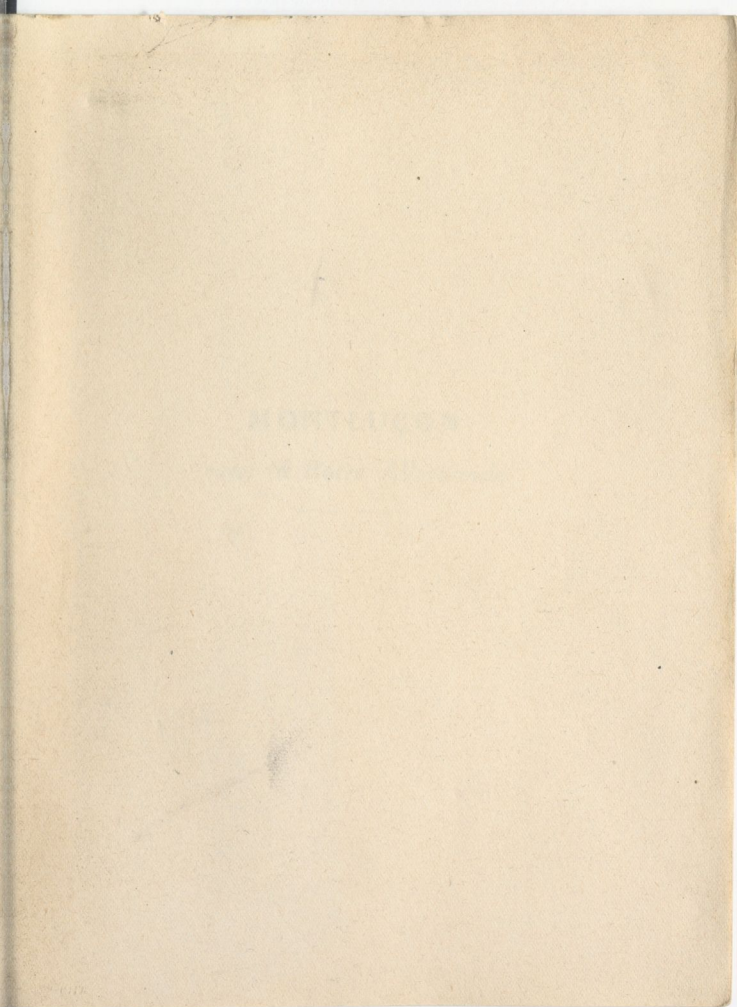
Cliché Vincens.

La ridicule calèche de la Wehrmacht passant sur le Boulevard de Courtais



Cliché Police Judiciaire.

La Fosse de la Route de Quinssaines (Carrière des Grises)



MONTLUÇON
sous la Botte Allemande

ARMAND GOURBEIX et LOUIS MICHEAU

MONTLUÇON

sous la Botte Allemande

11 Novembre 1942 - 24 Août 1944

INTRODUCTION

de M. MARCEL MOREAU

Membre titulaire de la Société d'Emulation et des Beaux-Arts Bourbonnais

Membre Actif de la Société des Historiens locaux



MONTLUÇON

— 1945 —

L'Édition originale du présent ouvrage comprend : cinq cents exemplaires numérotés de 1 à 500 et vingt-cinq exemplaires marqués de A à Z, hors commerce.

MONTLUÇON
sous la Botte Allemande

11 Novembre 1943 - 24 Août 1944

INTRODUCTION

de M. MARCEL MORVAN



BnF
PHS

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays sans exception.

*A ceux qui payèrent de leur vie
la libération du Bourbonnais.*

A. G.

L. M.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

AVERTISSEMENT

Les auteurs relatent dans les pages qui vont suivre la vie montluçonnaise pendant l'occupation allemande.

Ils se sont placés sur le plan historique et le récit qu'ils font des événements les plus marquants qui se sont déroulés pendant la période considérée a été écrit avec le maximum d'objectivité et de vérité.

Toutefois, ayant vécu eux-mêmes sous l'occupation, ils n'ont pu rester indifférents aux souffrances endurées par leurs compatriotes, dont beaucoup sont leurs amis.

Ceci n'est pas une preuve de partialité, mais l'expression des sentiments qui animèrent les auteurs en écrivant ce modeste ouvrage.

ARTICLE

The first part of the article discusses the importance of maintaining accurate records in a business enterprise. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the efficient management of the organization and for the protection of its interests. The author suggests that records should be kept in a systematic and organized manner, and that they should be readily accessible to those who need them. The second part of the article deals with the various methods of record-keeping, including the use of books, cards, and files. It discusses the advantages and disadvantages of each method and offers suggestions for choosing the most suitable one for a particular business. The author also discusses the importance of keeping records up-to-date and of reviewing them regularly to ensure their accuracy and completeness. The article concludes by emphasizing that record-keeping is a fundamental part of business management and that it should be given the highest priority in any organization.

INTRODUCTION

La France vient de traverser la plus dure épreuve de son histoire. Occupée, découpée, pillée par un ennemi qui ne négligea rien pour démolir son unité, elle dut supporter pendant cinq ans des misères de toutes sortes. Si, en apparence, elle acceptait tout et paraissait passive les passions bouillaient au fond des cœurs. Ce serait mal connaître l'âme française pour croire que nous acceptons le sort que l'ennemi, dans son orgueil ridicule, se vantait à l'avance de nous imposer.

Le département de l'Allier, par une mesure inutile qui ne s'explique pas, vit sa région nord occupée depuis le début, et sa Préfecture, Moulins, isolée du reste de son territoire administratif. Qui ne se souvient des vexations qu'il fallait subir et des démarches qu'il fallait faire pour traverser le pont Régemortes et pénétrer dans Moulins.

Le but de cet ouvrage est de vous faire connaître toutes les misères et les grandeurs de l'occupation dans notre région Montluçonnaise. Certains pourraient croire que c'est la première fois que l'Allemand fut le maître sur notre territoire bourbonnais. Il n'en est rien hélas ! et ces quelques lignes vont vous retracer rapidement les différentes invasions germaniques subies par notre région au cours de sa longue histoire.

La France fut envahie bien des fois. Elle eut à résister à des ennemis venant de toutes parts. A toutes les époques, elle fut convoitée pour ses richesses naturelles, la douceur de son climat, la beauté de ses femmes et pour cette facilité de vivre qui, au cours des siècles et

grâce au labeur assidu de ses enfants, en a fait le pays le plus beau et le mieux équilibré du monde.

Les différentes invasions germaniques subies par la France n'atteignirent pas toujours le Bourbonnais, mais depuis toujours la France dut se défendre contre les assauts répétés et multiples de ceux que les romains appelaient déjà les barbares.

La Germanie était habitée par une multitude de peuplades différentes. C'est au 3^e siècle, en 256, sous le règne de Valentinien et de Gallien, que le germain Chrocus, à la tête de sa tribu d'Allamans, envahit notre pays. Il passe le Rhin à Bâle, traverse la Franche-Comté, pénètre dans le nord du Bourbonnais dans la région de Moulins et détruit en partie Nérès qui était déjà une des plus belles villes de la Gaule romaine. De là, il passe en Auvergne, ravage Gergovie et rase au sommet du Puy-de-Dôme le temple de Mercure qui, depuis l'occupation romaine, avait remplacé le temple gaulois de Wasso. Puis il descend sur la Marche ou quelques-uns de ses hommes fondèrent probablement la ville de Crocq. Vaincu à Arles par le général romain Aurélien, il meurt dans les supplices en expiation de ses nombreux crimes.

Selon Grégoire de Tours, il se plaisait surtout à détruire les monuments qu'il rencontrait sur son passage. Ce besoin de destruction est bien resté une des caractéristiques de cette race à l'instinct primitif et sauvage.

Si l'invasion des Allamans de Chrocus fut limitée, il n'en est pas de même d'autres germains qui passèrent à nouveau le Rhin. Les Burgondes incendient 70 villes en Gaule. Ils s'installent dans le pays des Eduens (Nivernais) et la Lyonnaise. Ils créent la Bourgogne qui devait céder plus tard une faible partie de son territoire pour aider à former au 10^e siècle notre province du Bourbonnais.

Au 4^e siècle, les Goths, venus du Danube et divisés en deux groupes : Wisigoths et Ostrogoths, envahirent à nouveau notre territoire sur une grande étendue ce qui leur permit d'y créer un empire. Leur but était la destruction et le pillage. Barailon, ancien député du département de la Creuse au début du 19^e siècle, dans ses « Recherches sur les ruines des villes romaines de l'ancien Berry », dont une large partie de notre

département dépendait, s'exprime ainsi : « On ne peut s'empêcher de reconnaître dans ces horribles destructions, la brutalité, la férocité, l'ignorance des peuples les plus sauvages. On ne peut l'attribuer qu'à ces hordes que Julien chassa des Gaules, qui avaient les villes en horreur, dont le goût, la fureur étaient de tout exterminer ».

On peut arriver à déterminer, par la connaissance des anciennes voies celtiques et romaines, la route suivie par les barbares. Les Germains qui succédèrent à Chrocus passèrent le Rhin à Strasbourg, se dirigèrent sur Auxerre, traversèrent le Berry et arrivèrent à Argenton. Ils saccagèrent Bourges au passage, puis Bruère et Drevant. De là, ils se divisent en deux groupes. Les uns opèrent sur la rive droite du Cher, les autres sur la rive gauche. Ils détruisent toutes les petites villes qu'ils rencontrent : En bourbonnais, Châteley, ancienne ville celtique du nom de Cordes, près de Hérisson ; probablement Châtel-de-Neuvre et la Ferté-Hauterive. Dans le Cher, Châteaumeillant, vieille ville celtique, et le Châtelet. Un de leur chef, Euric, fonda probablement Hérisson sur les ruines fumantes de Cordes. Une fois maître de Châteaumeillant les barbares parvinrent facilement à Toulx (de nos jours, Toulx-Sainte-Croix, près Boussac). En effet, la voie romaine d'Argenton à Nérès traversait Châteaumeillant ; celle de Bourges à Bruère la rejoignait. Châteaumeillant communiquait avec La Châtre par la première, laquelle est encore intacte en quelques endroits. La carte de Pentinger en fait mention : Argantomano, Médiolano, Aquis Nério. Mais le plus ancien et le plus remarquable chemin est celui de Toulx à Nérès. Il est encore apparent à plusieurs endroits, jusqu'à la voie militaire qui partait d'Ahun sur le Nivernais et qui se voit encore sur la commune d'Auge. Baraillon signale : « Cette dernière ainsi que les précédentes aboutissait au pont que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de pont vieux à Monlluçon. Il est à observer que cette partie de la voie militaire, depuis Auge jusqu'au pont cité, porte de toute ancienneté le nom de **Chemin des Allemands** ».

L'anéantissement de nos premières villes celtiques et romaines, est donc dû déjà aux hordes de la Germanie qui déferlèrent jusqu'à notre région bourbonnaise. Ces barbares haïssaient les villes, qu'ils ignoraient, et regardaient comme sacrilège d'y enfermer les divinités.

Au V^e siècle, l'empire romain s'est effondré définitivement sous les chocs répétés des barbares. La Gaule, envahie de peuplades différentes,

est partagée vers 480, en plusieurs royaumes barbares. Les Wisigoths, au Sud, forment le royaume d'Aquitaine. Notre territoire en fait partie. A l'Est : nous savons que les Burgondes créent la Bourgogne, la future Bourgogne. Les Allamans occupent l'Alsace. Les Francs, également venus de Germanie sont divisés en deux tribus : Francs Saliens et Francs Ripuaires occupent le Nord ou ancienne Gaule-Belgique. Les Francs qui envahirent et se fixèrent sur notre territoire bourbonnais sont des Francs Saliens venus de Franconnie.

Tout le territoire de notre département à gauche de l'Allier, celui des Bituriges, tribu celtique qui occupait le Berry, est envahi en 507 par le roi franc Clovis qui s'empare de l'Aquitaine après sa victoire sur les Wisigoths. En 532, le roi franc Thierry conquiert l'Auvergne et dévaste la Limagne qui occupe la partie sud de notre territoire bourbonnais vers Gannat. La France était coupée en deux : l'empire Franc qui s'arrêtait à la rive droite de la Loire, l'empire d'Aquitaine qui s'étendait de la rive gauche de la Loire aux Pyrénées. L'unité de notre pays était loin d'être encore formée.

Plus tard, au VIII^e siècle, le duc d'Aquitaine, Woïfre, s'étant emparé des biens d'églises dans le royaume franc de Pépin le Bref la guerre s'engage. Elle est longue et opiniâtre (760-768). Pépin le Bref, assisté de son fils âgé de vingt ans, le futur Charlemagne s'empare des places fortes de Bourbon et de Chantelle. Nous allions subir de plus en plus l'influence des Francs venus du Nord. A la même époque, les Saxons pénètrent en Berry d'où ils sont chassés par Charlemagne. Au 9^e siècle, le Bourbonnais eut beaucoup à souffrir des invasions hongroises. On leur attribue la destruction définitive de Néris et Châtel-de-Neuvre qui s'étaient remises en partie des destructions des siècles précédents.

Il fallut atteindre le 16^e siècle et la lutte fratricide des guerres de religion pour revoir les Allemands sur notre territoire bourbonnais. Pendant un demi-siècle, Catholiques et Protestants se livrèrent sur leur propre sol une lutte sans merci, détruisant ainsi l'unité et le bon accord qui régnait dans le pays depuis le 10^e siècle. Les Protestants avaient appelé l'étranger à leur secours. Les princes réformés d'Allemagne leur fournirent une armée de 20.000 hommes. Le 7 février 1576, le protestant

Condé se retranche dans Vichy, craignant l'armée royale. Il y attend l'Allemand Jean-Casimir, fils de l'Électeur palatin. Jean Casimir qui vient de traverser la Bourgogne et le Nivernais pénètre en Bourbonnais avec ses nombreux réîtres venus d'Allemagne. Il rejoint Condé et occupe Vichy. Ensemble ils saccagent et détruisent le couvent des Célestins. Les bandes allemandes se répandirent dans la fertile Limagne bourbonnaise, pillèrent et détruisirent Broût-Vernet, Ecole, Saint-Didier-en-Rollat, Vendat. Les habitants durent s'enfuir pour ne pas être massacrés. Charroux dut verser deux mille écus d'or et nourrir les troupes de Jean-Casimir pendant plusieurs jours. La sagesse d'Henri IV mit fin à ces luttes criminelles et épuisantes pour le pays. L'Édit de Nantes, en 1598, imposa la tolérance et ramena la paix sur le territoire.

En 1815, la fin du Premier Empire vit à nouveau l'occupation d'une grande partie du territoire bourbonnais. Les documents sont nombreux aux archives départementales et le Docteur Cornillon nous donne de nombreux détails sur cette occupation qui ressemble en bien des points à celle que nous venons de subir.

Le 3 Juillet 1815, une convention passée entre le général Davoust, général en chef des troupes françaises, Blucher et Wellington, commandants des troupes alliées, indiquait que les troupes françaises devaient se retirer derrière la Loire dans les huit jours. Ce fleuve devait servir de frontière aux deux armées. Le Bourbonnais échappait à l'occupation étrangère. Cette assurance devait être de courte durée. Malgré les conventions signées, au mépris de la parole donnée, le général autrichien, de Boldang, le 21 juillet 1815 pénètre dans Moulins. Il donne l'ordre d'assurer la subsistance de ses troupes qui allaient arriver « sous peine d'exécution militaire ». Les troupes françaises, forcées de quitter les lieux précipitamment abandonnèrent un butin important à l'ennemi. Le maire de Moulins, malade, dut quitter son lit pour réquisitionner toutes les boulangeries afin de pouvoir fournir le même jour du pain à la troupe qui arrivait de suite. L'Autrichien menaçait. Si le pain n'était pas prêt, « il emploierait le moyen d'une exécution militaire ». Toujours la même formule brutale. Ils ne restèrent que quelques jours, les protestations auprès des autorités occupantes ayant enfin été entendues. La joie fut de courte durée.

Par suite d'une nouvelle convention conclue entre les puissances ennemies et la France, le 24 Juillet 1815, la ligne de démarcation entre

les armées étrangères et françaises fut reportée jusqu'au confluent de l'Allier et de la Loire. Le résultat fut que l'arrondissement de Lapalisse tout entier, ainsi que les cantons de Neuilly-le-Réal, Dompierre, Chevagnes et Moulins seraient occupés par l'envahisseur. Le 3^e Corps d'Armée Wurtembergeois fut désigné pour cantonner sur la rive gauche de l'Allier. Il s'installe au début d'Août. L'Etat-Major résidait à Moulins. Pour loger tout le matériel, il fallut occuper les places publiques d'Avermes et d'Yzeure. Quelques jours après, le général Hügel prétendit que Moulins était plein de conspirateurs et d'agitateurs qui distribuaient des armes. Il voulait les faire arrêter et conduire en Allemagne. Il soumit une liste de plus de cent personnes au Préfet. Après bien des discussions, le Préfet obtint de réduire la liste à 21 personnes, braves gens de Moulins, qualifiés d'agitateurs. De nombreuses personnes s'enfuirent dans d'autres départements non occupés. Les 21 citoyens désignés par Hügel ne devaient pas quitter leur domicile sans permission signée du major de la place.

Le 17 Août, le prince Adam de Wurtemberg demande pour ses troupes au maire de Moulins : 300 paires de bottes, 600 de souliers, 300 cuirs de veau et 150 de bœuf apprêtés. Puis il réclame 150 aunes de drap vert, 140 de bleu, 300 de noir, 50 de jaune orange et 500 de toile.

Commencée le 17 Août, l'occupation se termine le 24 Octobre. Pendant ces 70 jours il fut payé 164.504 bons de vivre, 164.937 de viande et 164.901 de pain.

Tout en affectant des airs de gentleman, le prince Adam de Wurtemberg avait pour les français le mépris du vainqueur. Pour exiger le paiement de la solde de ses troupes et l'exécution des réquisitions il exigea les noms de dix otages « les plus riches de cette ville et dont l'état de santé et l'âge peuvent supporter un voyage ».

La crainte ne dura qu'une douzaine de jours. Par suite d'un nouvel arrangement, les réquisitions furent supprimées. Les otages qui servaient de garantie furent remis en liberté. Quand les Wurtembergeois durent partir, le commissaire des guerres réclama 50 voitures pour transporter 200 malades. N'ayant pu les trouver dans le délai voulu, l'administration reçut le mot suivant : « Si les voitures ne sont pas fournies dans une demi-heure, il y aura exécution militaire ».

Le montant des dépenses occasionnées par les Wurtembergeois à Moulins s'éleva à 282.862 fr. Dans ce compte ne figurent pas les indemnités qu'il fallut payer aux particuliers pour locations. Les frais de table du prince de Wurtemberg s'élevèrent à 8.600 fr. pour 35 jours, à une époque où on vivait largement pour 2 fr. par jour.

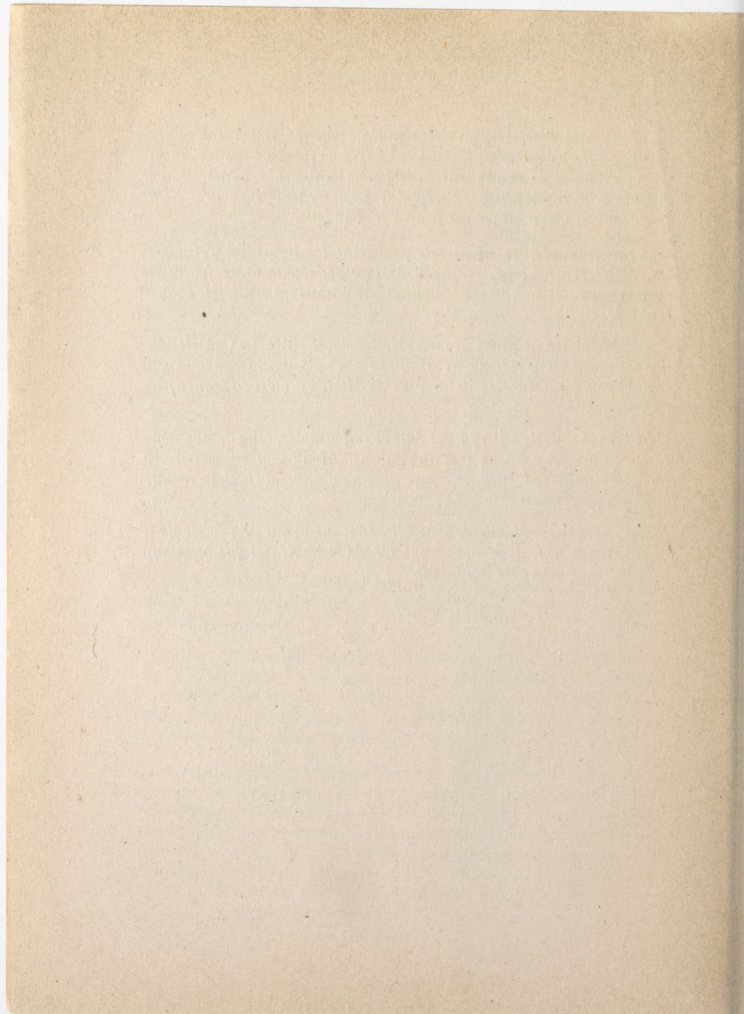
A fin septembre, les Moulinois apprirent le départ de l'étranger. Quand les Wurtembergeois quittèrent la ville, aucun arbre fruitier et aucune vigne de Moulins et des environs ne portait un fruit. Ils avaient tout volé.

Le général Hügel quitta Moulins le 24 octobre 1815, Le Conseil Municipal se couvrit de ridicule en lui offrant un cadeau. En remerciement celui-ci vola les armoiries de la ville de Moulins, qu'il fit transporter en Allemagne.

Si les procédés de 1815 furent durs et implacables, ceux de nos jours furent encore plus sauvages et inhumains. Montluçon en conservera inoubliablement le lamentable souvenir et les « S. S. » d'Oradour ressemblent singulièrement aux hordes de Chrocus.

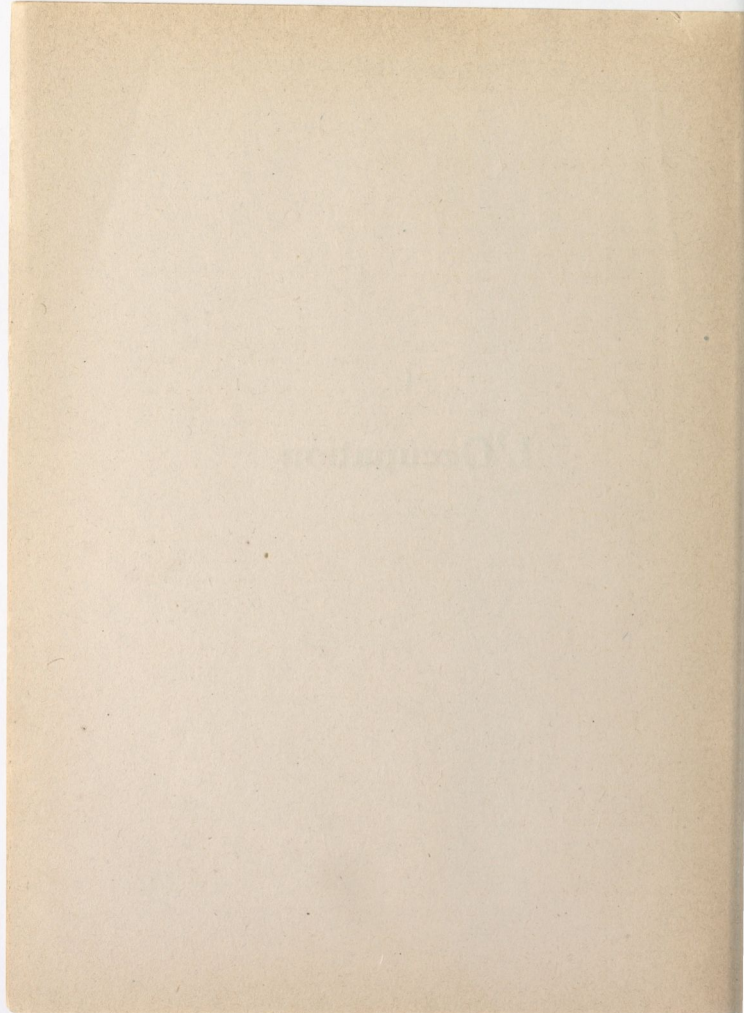
Les pages qui vont suivre, vous édifieront sur ce qui s'est passé dans notre arrondissement et aux dangers réels et immenses que beaucoup frôlèrent sans même les soupçonner.

M. MOREAU.



I

L'Occupation



Par l'Armistice de Juin 1940...

Par l'armistice de Juin 1940, conclu dans des conditions que l'histoire a déjà jugées, la France fut démantelée géographiquement avant d'être asservie et mise à sac.

Une ligne de démarcation rigoureuse fut créée par cet armistice que Pétain accepta... « dans l'honneur et la dignité » (*sic*).

Il était stipulé à ce sujet :

« Au nord et à l'ouest de la ligne partant de Genève, Beaune, Moulins, Bourges, Vierzon, puis en direction de Tours, jusqu'à 20 kilomètres à l'est de Tours — cette limite allant jusqu'à Mont-de-Marsan et à Saint-Jean-Pied-de-Port — le territoire français sera occupé par les troupes allemandes. Le Reich aura, dans les régions occupées, les droits d'une puissance occupante. Il ne s'immiscera ni dans le régime, ni dans l'administration du pays ».

Il était dit aussi... mais cela est une autre histoire, qui, pour ne pas être locale n'en est pas moins pénible.

D'autres en parleront.....

Dans cette nouvelle et humiliante division géographique de notre pays, la province bourbonnaise fut coupée en deux et Montluçon se trouva placé dans la zone non occupée dite zone sud, tandis que la partie du territoire national placée au nord devenait la zone occupée ou zone nord.

Pour se rendre d'une zone à l'autre, des laissez-passer furent exigés. Ils étaient délivrés par les autorités allemandes qui, aux points de passage de la ligne, disposaient d'équipes de douaniers guidés par le flair de chiens policiers spécialement dressés pour la chasse à l'homme.

Puis, à la date du 1^{er} mars 1942, ces bons allemands nous gâtèrent : ils « assouplirent » les conditions de passage. Nous dûmes cette mesure de.... bonté aux démarches de Pierre LAVAL qui n'hésita pas à sacrifier quelques milliers de français pour obtenir cette faveur.

Mais la ligne de démarcation n'en subsista pas moins et la situation administrative du pays ne fut pas modifiée : toute la vie française resta d'un côté sous la domination allemande, et de

l'autre sous l'autorité d'un gouvernement qui, collaborant avec l'ennemi, « faisait table rase de toutes les libertés françaises après avoir renié nos alliances et capitulé devant l'envahisseur » (1).

C'est alors que le 8 novembre 1942, au matin, les forces américaines et anglaises débarquèrent sur les côtes de l'Afrique du Nord.

Il s'agissait là de la première phase de cette gigantesque opération militaire qui devait amener la libération de la France et des autres nations européennes placées sous le joug allemand.

De l'aveu même de la presse allemande, l'initiative alliée posa à l'Etat-Major d'HITLER un problème compliqué dont il ne devait d'ailleurs jamais trouver la solution.

Devant la menace d'un tel danger la riposte allemande ne tarda pas : le 11 Novembre, au matin, les troupes du Reich franchissaient la ligne de démarcation et traversaient la zone dite libre, pour « aller occuper des positions de défense sur les côtes méditerranéennes ».

Dans la matinée du 11 Novembre 1942...

Dans la matinée du 11 Novembre 1942, vers 10 heures, les troupes allemandes pénétrèrent à Montluçon par la route de Paris et le boulevard de Courtais.

Des side-cars et des auto-blindées précédaient un certain nombre de camions chargés de fantassins.

Le convoi traversa le pont Saint-Pierre, prit la rue Paul-Constans, l'avenue Jules-Guesde et les Allemands s'établirent au Camp Neuf, près des casernes. L'après-midi, une importante compagnie cycliste devait installer son cantonnement à Villars.

La garnison française composée de deux bataillons du 152^e Régiment d'Infanterie resta passive, et c'est dans le plus grand calme que « l'opération » s'effectua.

(1) Discours du Général DE GAULLE, à Londres, le 3 décembre 1942.



Cliché Police Judiciaire.

Les cadavres des 42 fusillés
de la Carrière des Grises

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7513 02669453 8

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

